



**CARTE BUT CPAY
MASTERCARD,
ASSOCIÉE À UN CRÉDIT
RENOUVELABLE**

**MAÎTRISER
VOS DÉPENSES
EN RÉGLANT
EN PLUSIEURS FOIS⁽¹⁾**



Ma nouvelle carte,
qu'a-t-elle de plus ? **P.02**

Comment utiliser
ma carte ? **P.08**

Comment suivre
mes opérations ? **P.10**

Que dois-je faire si... **P.12**



Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

cetelem
Plus responsables, ensemble



Ma nouvelle carte, qu'a-t-elle de plus ?

Vous avez désormais entre vos mains votre nouvelle carte de crédit But Cpay Mastercard. Elle réunit 4 fonctions qui facilitent vos achats au quotidien⁽¹⁾, chez But comme ailleurs⁽²⁾.

4 raisons de la glisser dès maintenant dans votre portefeuille.



1 RÉGLEZ COMME VOUS VOULEZ⁽¹⁾ !

Parce que votre carte est associée à un crédit renouvelable, vous pouvez décider de **régler tous vos achats** toute l'année, sans attendre une offre spéciale :

- > **AU COMPTANT⁽³⁾** sans aucuns frais bien sûr.
- > **EN PLUSIEURS FOIS À CRÉDIT** en 3, 5 ou 10 fois⁽¹⁾.

Ces choix sont valables pour les règlements en magasin et les retraits⁽⁴⁾ d'espèces dans les distributeurs automatiques de billets.

2 RÉGLEZ OÙ VOUS VOULEZ⁽²⁾ !

- > **Sur tout le réseau Mastercard en France et à l'étranger** : tous les magasins, toutes les enseignes et tous les sites de e-commerce⁽²⁾ que vous aimez.
- > Mais aussi bien évidemment **chez But** et **www.but.fr**.

3 CHANGEZ D'AVIS MÊME APRÈS AVOIR PAYÉ⁽⁵⁾ !

Vous pouvez changer d'avis d'option de règlement depuis votre Espace Personnel⁽⁶⁾ sur cetelem.fr ou à partir de l'application Cetelem.

- > **Si vous réglez au comptant⁽³⁾ ou si votre enseigne (magasin ou site marchand) ne vous propose pas de solution de crédit**, Cetelem vous envoie automatiquement un SMS permettant de modifier votre mode de remboursement⁽⁵⁾.



(1)(2)(3)(4)(5)(6) Voir mentions page 14.

4 TOUTE L'ANNÉE, VOUS ÊTES PRIVILÉGIÉ

> Avec le programme de fidélité de notre partenaire But :

- vous gagnerez **2% de tous vos achats**⁽⁷⁾ chez But ou partout ailleurs sur l'ensemble du réseau Mastercard, en France comme à l'étranger
- chaque année, vous recevez **2 chèques cadeaux But de 15€ minimum garanti**.

À découvrir sur _____
www.but.fr ou en **magasin But**



> Avec des réductions et des offres de remboursement⁽⁸⁾⁽⁹⁾ valables en magasin et sur internet chez plus de 70 partenaires⁽⁹⁾.

À découvrir sur _____
votre **application Cetelem/
rubrique avantages**



D'AUTRES AVANTAGES QUI COMPTENT !

-  C'est **une carte Mastercard** acceptée dans 210 pays dans le monde⁽²⁾.
- Elle permet le paiement **sans contact** jusqu'à 50 €.
- Elle comprend également **des assurances et assistances Mastercard**⁽¹⁰⁾.

Pour en savoir plus
sur votre
Carte Cpay Mastercard,

CLIQUEZ ICI

(2)(7)(8)(9)(10) Voir mentions page 14.



7 exemples d'utilisation au quotidien

Faire ses achats chez But mais aussi partout ailleurs⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾

Pour aménager le studio de sa fille,
Amélie est allée chez But.
Elle a souscrit la carte But Cpay
Mastercard associée à un crédit
renouvelable. **Elle a pu profiter
du programme de fidélité
en gagnant 2% sur l'ensemble**

de ses achats⁽⁷⁾. Bonne nouvelle, elle peut aussi
utiliser sa carte dans tous ses magasins préférés
s'il lui manque quelque chose.



Acheter ses cadeaux de Noël sur Internet en toute sécurité⁽¹⁾



Pour Romane, Noël, c'est à chaque
fois la course aux cadeaux !
Cette année, elle décide de
tout acheter sur Internet.
**Grâce à la sécurité renforcée de sa
carte But**, elle y gagne en sérénité.

(1)(7) Voir mentions page 14.



Choisir de payer certaines des dépenses au comptant⁽³⁾ ou d'autres à crédit⁽¹⁾

Marc aime **avoir toujours le choix !**

Ce mois-ci, il a payé ses courses au comptant⁽³⁾ sans aucuns frais supplémentaires et pour sa facture inattendue du garagiste, il a décidé de rembourser à crédit⁽¹⁾ selon la mensualité de son choix.

Pouvoir régler en plusieurs fois⁽¹⁾ pour ne pas rater de bonnes affaires



Céline, son truc, c'est partir à la chasse aux petits prix. Et surtout pour un week-end au vert ! Comme elle est maligne, une fois qu'elle a trouvé la bonne affaire, elle décide de tout régler avec sa carte de crédit But Cpay Mastercard et d'**étaler son paiement en plusieurs fois⁽¹⁾**, selon son budget.

Faire face à un imprévu en changeant son mode de remboursement⁽⁵⁾



Anthony a acheté un nouvel ordinateur au comptant⁽³⁾. Suite à cette dépense, il change d'avis **depuis son application Cetelem** : il passera en fin de mois d'un paiement au comptant⁽³⁾ à un règlement à crédit⁽¹⁾.



Choisir son option de règlement même après un achat au comptant⁽³⁾

Pour ses achats de plus de 100 €, **Laure peut toujours compter sur sa carte But Cpay Mastercard**. Quand son magasin ou le site e-commerce ne lui propose aucune option de paiement, elle règle au comptant⁽³⁾. Car elle sait que Cetelem va lui envoyer un SMS⁽⁵⁾ lui proposant de régler en plusieurs fois⁽¹⁾.



Acheter des vélos d'occasion en espèces et avoir le choix du remboursement⁽⁵⁾

Sophie a 3 enfants : difficile d'acheter un vélo neuf à chacun ! Elle vient de trouver son bonheur sur un site d'occasion. Pour régler, elle retire la somme au **distributeur automatique de billets⁽⁴⁾** et choisit un remboursement en plusieurs fois⁽¹⁾.

(1)(3)(4)(5)(6) Voir mentions page 14.



Comment utiliser ma carte ?

Bonne nouvelle, vous pouvez utiliser votre carte⁽¹⁾ dès maintenant ! En revanche, si vous voulez commencer par un achat sur Internet, pensez **IMPÉRATIVEMENT à l'activer** en retirant des espèces dans un distributeur automatique⁽⁴⁾ de billets ou en réglant en magasin⁽¹⁾.



EN MAGASIN

C'est simple. Insérez votre carte But Cpay Mastercard, associée à un crédit renouvelable dans **le terminal de paiement électronique**. Un menu apparaît avec **toutes les options de paiement**. Sélectionnez votre choix et terminez la transaction.



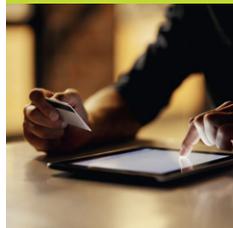
POUR LES RETRAITS D'ARGENT⁽⁴⁾

Au distributeur automatique de billets, insérez votre carte et **laissez-vous guider**. Dès 50 €, vous pourrez rembourser la somme demandée en plusieurs fois à crédit⁽¹⁾.



SUR INTERNET

- **Si le logo Cpay est présent** sur la page de paiement du site⁽²⁾ (dont but.fr), vous choisissez **le mode de remboursement qui vous convient** parmi les options proposées. 
- **Si le logo Cpay n'est pas présent**, vous réglez vos achats au comptant⁽³⁾ en choisissant **le logo Mastercard comme mode de règlement**. Si vos achats dépassent 100 €, vous recevez un sms ou un e-mail vous proposant de régler en plusieurs fois à crédit⁽¹⁾. 



IMPORTANT ! ENCORE PLUS DE SÉCURITÉ POUR VOS ACHATS SUR INTERNET

- Pour sécuriser vos achats en ligne, vous devez **activer l'authentification forte** soit par l'application Cetelem, soit sur votre Espace Personnel⁽⁶⁾ : vous bénéficierez ainsi d'une sécurité renforcée et limiterez les risques de fraude.

À découvrir sur www.cetelem.fr/fr/cpay/authentification-forte 

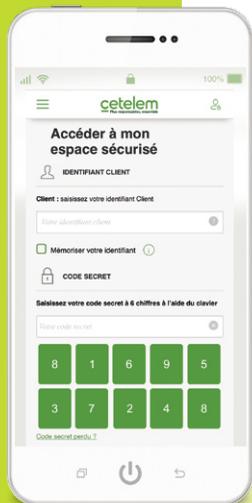
- Votre carte de crédit Cpay Mastercard vous permet aussi de bénéficier de la **GARANTIE LIVRAISON INTERNET OFFERTE⁽¹⁰⁾** ! Vous pouvez maintenant effectuer vos achats en ligne l'esprit léger.

**Vous voulez en savoir plus ?
Retrouvez tous nos tutoriels **

(1)(2)(3)(4)(6) Voir mentions page 14



Comment suivre mes opérations ?



DEPUIS VOTRE ESPACE PERSONNEL⁽⁶⁾ OU DEPUIS VOTRE APPLICATION CETELEM

Pratiques et sécurisés, ils facilitent vos démarches de gestion 24H/24.
En un clin d'œil, vous consultez vos relevés de situation, vos dernières opérations, vos paiements à venir, vos financements...
Vous suivez toutes vos opérations où vous voulez, quand vous voulez.

AVEC VOTRE CONSEILLER CETELEM

 **N°Cristal** 09 69 36 55 63

APPEL NON SURTAXE

ASTUCE MENSUALITÉ D'ALERTE !

À tout moment, vous pouvez activer le service « prélèvement d'alerte » sur votre Espace Personnel⁽⁶⁾. Il s'agit du montant total de vos prélèvements mensuels que vous ne souhaitez pas dépasser pour le remboursement de votre crédit renouvelable.

[Accédez à votre Espace Personnel >](#)

Chemin d'accès : Espace Personnel > Votre situation > Activer votre prélèvement d'alerte

AVEC VOTRE RELEVÉ MENSUEL

Chaque mois, vous recevrez un mail vous indiquant que votre relevé de situation est disponible sur votre Espace Personnel⁽⁶⁾.
Il détaille l'ensemble de vos opérations en cours, achats et remboursements. Il mentionne aussi **votre montant disponible** pour vos achats ou besoins de trésorerie.

(6) Voir mentions page 14.

IMPORTANT !

Vérifiez que votre numéro de téléphone ou votre e-mail est bien renseigné dans votre Espace Personnel⁽⁶⁾.





Que dois-je faire si...

> Je ne me souviens plus du code confidentiel à 4 chiffres de ma carte ?

Appelez le 01 46 39 28 27

Faites le choix 1 pour le recevoir par SMS et suivez les instructions

Service gratuit + prix appel.

> J'ai perdu mon Identifiant ou mon code secret à 6 chiffres de mon Espace Personnel⁽⁶⁾ ?

Rendez-vous sur votre Espace Personnel : **ICI**

Cliquez sur « identifiant oublié ? » ou « code secret perdu ? ».

> J'ai bloqué ma carte ?

Pour la débloquent suite à 3 mauvais codes successifs, appelez un Conseiller Cetelem au :

N°Cristal 09 69 36 55 63

APPEL NON SURTAXE

> J'ai perdu ou je me suis fait voler ma carte ?

Faites opposition dans les 48 heures en appelant le centre dédié, joignable 24h/24, au :

N°Cristal 09 69 39 03 43

APPEL NON SURTAXE

D'autres questions ?



Appelez votre conseiller au :

N°Cristal 09 69 36 55 63

APPEL NON SURTAXE

Il est disponible pour répondre à vos questions et vous guider dans vos choix.



Rendez-vous sur **www.cetelem.fr**



Téléchargez l'**application Cetelem** pour suivre toutes vos opérations, et aussi tous vos avantages.

Consultation de vos derniers achats et retraits, de votre solde de crédit, demande de financement...



cetelem
Plus responsables, ensemble

Vous pouvez vous opposer sans frais à l'utilisation de vos données personnelles à des fins de prospection auprès de BNP Paribas Personal Finance - Service Consommateur, 95908 Cergy-Pontoise Cedex 09.

Cetelem est une marque de BNP Paribas Personal Finance - S.A. au capital de 561 882 202 € - Siège social : 1, boulevard Haussmann - 75009 Paris - 542 097 902 RCS Paris - N° ORIAS : 07 023 128 (www.orias.fr). N° ADEME : FR200182_03KLJL.



(6) Voir mentions page 14

La carte de crédit But Cpay Mastercard est facultative et associée à un crédit renouvelable de BNP Paribas Personal finance. Elle vous permet de régler vos achats au comptant conformément à la loi ou à crédit. Pour les achats réalisés au comptant, vous serez prélevé en débit différé ou débit immédiat selon l'option en vigueur sur votre contrat. Vous pouvez aussi choisir de régler vos achats à crédit, selon les conditions en vigueur de votre contrat, au moment de l'achat ou à réception de votre relevé de situation en contactant le prêteur. Cotisation annuelle de la carte But Cpay Mastercard = 14,90 €.

(1) Dans la limite du montant disponible de votre crédit renouvelable et sous réserve du respect des conditions contractuelles et réglementaires.

(2) Au sein du réseau Mastercard.

(3) Conformément à la loi.

(4) Ces retraits peuvent être effectués dans la limite du montant disponible de votre crédit renouvelable. Les retraits sont plafonnés à 300€ par jour et 600€ sur une période de 7 jours glissants. Les opérations de retrait réalisées en France et dans les autres pays de la zone euro sont gratuits. Tarification maximum par retrait hors zone euro : 2,29€ + 1,88% du montant du retrait dans tous les distributeurs automatiques de billets.

(5) Après chaque utilisation de votre carte de crédit renouvelable pour un montant d'achat ou un retrait d'espèces d'un montant de 100€ minimum, vous pouvez modifier votre choix de règlement en passant soit : d'un règlement comptant à un règlement à crédit, ou à l'inverse d'un règlement à crédit à un règlement comptant. Un message de type SMS ou e-mail permettant d'effectuer les modifications souhaitées vous sera automatiquement adressé. Vous pourrez alors modifier vos options de règlement jusqu'à 22 heures le lendemain de l'achat ou du retrait. Un SMS ou e-mail de prise en compte de votre demande vous sera adressé. Cette fonctionnalité est disponible si à la date de la demande de modification, votre crédit renouvelable n'est pas suspendu, et si le montant de votre crédit renouvelable disponible est au moins supérieur ou égal au montant du retrait ou de l'achat concerné. Cette fonctionnalité n'est pas disponible : - au sein du réseau de partenaires Aurore, - si vous avez effectué une utilisation à crédit selon une durée prédéfinie contractuellement au moment de l'achat ou du retrait d'espèces aux distributeurs et guichets automatiques de billets. Pour vous désabonner vous pouvez vous rendre sur votre Espace Personnel.

(6) Sous réserve de votre adhésion à l'Espace Personnel Cetelem qui est gratuite et facultative.

(7) Vous cagnottez 2% du montant de tous vos achats réglés avec votre carte de crédit But Cpay Mastercard. Chaque année, vous profitez grâce à votre cagnotte d'un chèque-cadeau But d'au moins 30€ quel que soit votre cumul de points. Le calcul des points est effectif pour tout achat à partir de 15€. 15€ d'achat = 1 point = 0,30€ offert. Cumul de points du 1^{er} octobre de l'année en cours au 30 septembre de l'année suivante, pour tout achat à partir de 15€ réglé au comptant ou à crédit dans le réseau BUT, le réseau Aurore et le réseau Mastercard en France et à l'étranger.

(8) Soumises à un règlement par carte, au comptant ou à crédit.

(9) Les avantages immédiats et les offres de remboursement sont soumis à des conditions fixées par les enseignes partenaires et indiquées sur l'application Cetelem.

(10) Détail des conditions et limite de garantie disponible sur simple demande de la notice d'assurance.